

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : NOMINATION

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Les nominations suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, à l'Université de Montréal et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les nominations suivantes :

- **Dre Michèle Racine-Rainville** (# 14-124), membre associé au Département de médecine, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, avec privilèges en hémo-oncologie.
- **Dre Anh Xuan Montbazet** (# 11-550), membre associé au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement de Notre-Dame-de-la-Merci, avec privilèges en médecine familiale et en soins palliatifs.

- **Dre Maude Soulières** (# 15-439), membre associé au Département de médecine générale, Service de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, avec privilèges à l'UMF médecine familiale.
- **Madame Alice Mathieu-Bégin** (# 214655), membre actif au Département de pharmacie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, avec privilèges en pharmacie.
- **Madame Julie Rivard** (# 214684), membre actif au Département de pharmacie de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, avec privilèges en pharmacie. Madame Rivard détiendra également des privilèges de pratique à l'Hôpital Fleury.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

SUJET : CHANGEMENT DE STATUT

PROVENANCE : Direction des services professionnels
PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Ce changement de statut a fait l'objet d'approbation au comité des titres, au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter le changement de statut du médecin suivant :

- **Dr Louis Beaumont** (# 66-180), de membre conseil à membre honoraire au Département d'obstétrique-gynécologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 1^{er} mai 2016.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : DÉMISSION

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la démission des médecins et pharmaciens suivants :

- **Dre Sylvie Boulianne** (# 96-421), membre actif au Département de médecine générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, au 17 avril 2016.
- **Dre Sylvie Rhéaume** (# 98-163), membre actif au Département de l'urgence de l'Hôpital Fleury, au 13 mars 2016.
- **Dr Van Thanh Nguyen** (# 79-412), membre actif au Département de l'urgence de l'Hôpital Fleury, au 31 mars 2016.
- **Dr Jean-Maurice Agier** (# 87-360), membre actif au Département de psychiatrie, Service de psychiatrie générale adulte de l'Hôpital Jean-Talon, au 15 février 2016.

- **Dre Maria Li** (# 97-262), membre associé, Service de neurochirurgie de l'Hôpital Jean-Talon, au 13 février 2016.
- **Dre Johanne Vandal** (# 77-329), membre affilié, Département de médecine générale de l'Hôpital Fleury, au 23 février 2016.
- **Dr Morris Menashe Gourgi** (# 04-205), membre actif, Service de chirurgie dentaire de l'Hôpital Jean-Talon, au 3 février 2016.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : CONGÉ DE MATERNITÉ

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Le congé de maternité suivant a fait l'objet d'approbation au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter le congé de maternité du médecin suivant :

- **Dre Chloé Moussaoui** (# 08-280), membre actif du Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 1^{er} avril 2016 au 1^{er} avril 2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : PROLONGATION CONGÉ DE MATERNITÉ

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

La prolongation du congé de maternité suivant a fait l'objet d'approbation au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du congé de maternité du médecin suivant :

- **Dre Marie-Thérèse Nguyen** (# 05-226), membre actif du Département d'imagerie médicale de l'Hôpital Fleury, du 9 février 2016 au 18 avril 2016.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : CONGÉ DE SERVICE

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Le congé de service suivant a fait l'objet d'approbation au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter le congé de service du médecin suivant :

- **Dre Aline Boulanger** (# 84-053), membre associé du Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : AJOUT DE PRIVILÈGES

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en chirurgie plastique et privilèges en chirurgie au laser à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dre Geneviève Gaudreau** (# 11-216), membre actif au Département de chirurgie, Service de plastie de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.
- **Dr Léonard Bergeron** (# 08-314), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie plastique de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

- **Dr Ronald Gordon Zelt** (# 92-327), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie plastique de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en chirurgie plastique à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal aux médecins suivants :

- **Dre Marie-Ève Pépin** (# 14-071), membre actif au Service de plastie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.
- **Dr Daniel Guberman** (# 10-577), membre actif au Service de plastie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges chirurgie générale et en chirurgie par laparoscopie à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Carlos Ansaldo** (# 04-375), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Sophie Lacharité** (# 84-070), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Stéphane Panic** (# 88-234), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Dominique Synnott** (# 88-626), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges chirurgie générale, privilèges en chirurgie par laparoscopie et privilèges en chirurgie robotique à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Henri Atlas** (# 70-048), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Ronald Denis** (# 76-224), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Pierre Y. Garneau** (# 97-049), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges chirurgie générale, privilèges en chirurgie par laparoscopie et privilèges en endoscopie digestive diagnostique et thérapeutique en salle d'opération et en salle d'endoscopie à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Jean-François Bellemare** (# 85-191), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Phoc Hai Huynh** (# 10-198), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Radu Pescarus** (# 14-201), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges chirurgie générale, privilèges en chirurgie par laparoscopie, privilèges en endoscopie digestive diagnostique et thérapeutique en salle d'opération et en salle d'endoscopie et privilèges de prise en charge de l'Unité des soins intensifs à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dre Soazig Le Guillan (# 08-169)**, membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges de consultation à la clinique externe en chirurgie vasculaire à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Guillaume Febrer (# 13-764)**, membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie vasculaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Alain Verdant (# 68-288)**, membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie vasculaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017 à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal aux médecins suivants :

- **Dr Kevin Jao (# 12-255)**, membre actif au Département de médecine, Service d'héματο-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en héματο-oncologie et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017.
- **Dr Maxime Rhéaume (# 12-640)**, membre actif au Département de médecine, Service de médecine interne de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en médecine interne et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017.
- **Dre Andrée Daigneault (# 84-002)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en psychiatrie adulte, enfance et adolescence et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017.

- **Dr Jonah Hébert-Davies (# 12-719)**, membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie orthopédique de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en orthopédie et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en résonance magnétique cardiaque (RMC) à compter du 1^{er} janvier 2016 et de privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017 à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal aux médecins suivants :

- **Dre Marie-Claude Parent (# 08-362)**, membre actif au Département de médecine, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en cardiologie, privilège en échocardiographie, privilèges en électrocardiographie, privilèges en résonance magnétique cardiaque (RMC) et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017.
- **Dre Maude Pagé (# 13-398)**, membre actif au Département de médecine, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en cardiologie, échocardiographie, électrocardiographie, écho transoesophagienne, épreuve d'effort, soins coronariens, privilèges en résonance magnétique cardiaque (RMC) et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises jusqu'au 31 décembre 2017.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en psychiatrie à l'Hôpital Fleury aux médecins suivants :

- **Dre Niassa Navidzadeh (# 10-466)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.
- **Dre Maryse Paré (# 97-137)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.
- **Dre Isabelle Sarah Lévesque (# 13-223)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.
- **Dre Danielle Belotte (# 74-590)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.
- **Dre Catherine Saint-Aubin (# 09-516)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

- **Dr Louis Tessier** (# 07-321), membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en neurologie, EEG et EMG à l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dr Paolo Vitali** (# 15-824), membre actif au Service de neurologie de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en neurologie et EEG à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dre Hélène Parpal** (# 11-228), membre actif au Département de médecine, Service de neurologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en neurologie, EMG et EEG à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci aux médecins suivants :

- **Dre Véronique Dubuc** (# 14-200), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Sylvie Lauzier** (# 80-165), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Céline Jobin** (# 09-504), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

- **Dr Guy Goudreau** (# 84-420), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en neurologie, EMG, EEG et Doppler carotide à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dr Tarik Slaoui** (# 10-021), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en neurologie à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dr Steve Gibbs** (# 13-548), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en neurologie, au laboratoire du sommeil, EMG, EEG et pour l'interprétation des tracés polysomnographiques à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dr Alex Desautels** (# 11-648), membre actif au Département de médecine, Service de chirurgie générale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en hématologie à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dre Setareh Samimi Ardestani** (# 13-627), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Julie Rousseau** (# 02-422), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Kevin Jao** (# 12-255), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Guylaine Gaudet** (# 98-333), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Razvan-Bucur Diaconescu** (# 04-367), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dre Inès Chamakhi** (# 03-229), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- **Dr Bernard Lespérance** (# 83-084), membre actif au Département de médecine, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en microbiologie et infectiologie, incluant laboratoire, hospitalisation, clinique externe et consultation, à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Marc-André Smith** (# 15-297), membre actif au Département de biologie médicale, Service de microbiologie médicale et infectiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : PROLONGATION DE STATUT ET DE PRIVILÈGES

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Les prolongations de statut et de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du statut et des privilèges, du 5 novembre 2015 au 31 mars 2016, du **Dr Yacoub Jerjian** (# 01-046), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital Jean-Talon. Ses privilèges se liront comme suit : *privilèges en anesthésiologie incluant consultation*.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du statut et des privilèges, du 10 décembre 2015 au 31 mars 2016, du **Dre Yoanna Skrobik** (# 84-097), membre associé au Service des soins intensifs de l'Hôpital Jean-Talon. Ses privilèges se liront comme suit : *privilèges aux soins intensifs incluant consultation et hospitalisation*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET :

**NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT D'IMAGERIE MÉDICALE DU
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département d'imagerie médicale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens transitoire et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination du docteur Yannick Cartier à titre de chef du Département d'imagerie médicale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter la nomination du **docteur Yannick Cartier** à titre de chef du Département d'imagerie médicale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef de département, le Dr Cartier se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Favoriser la création d'un seul Département d'imagerie médicale au sein du CIUSSS en maintenant les missions communautaires et universitaires;

- Participer activement au dossier de l'accès à l'imagerie médicale dans notre établissement;
- Poursuivre et favoriser la mission universitaire du département tant en enseignement qu'en recherche;
- Être un représentant actif dans les dossiers de mise à niveau des infrastructures et de l'acquisition des équipements, telle la TEP.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET :

**NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SPÉCIALISÉE DU
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

PROVENANCE : Direction des services professionnels
PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département de médecine spécialisée du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens transitoire et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination de la docteure Stéphanie Raymond-Carrier à titre de chef du Département de médecine spécialisée du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter la nomination de la **docteure Stéphanie Raymond-Carrier** à titre de chef du Département de médecine spécialisée du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef de département, la Dre Raymond-Carrier se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Favoriser la création d'un Département unique de médecine spécialisée et l'intégration des services dans les différentes installations du CIUSSS.

- Redéfinir les partenariats et les corridors de services au sein de notre CIUSSS et avec les autres régions.
- Participer, avec les autres départements, aux concepts de hiérarchisation des services médicaux et de trajectoires de soins dans notre CIUSSS.
- Soutenir et favoriser l'amélioration et l'optimisation de l'accessibilité aux services médicaux spécialisés.
- S'entourer d'adjoints médicaux et de chefs de services qui seront impliqués dans la réussite de ses mandats d'intégration et de mise à niveau des services.
- Maintenir et favoriser le développement de la mission universitaire de son département en insistant particulièrement sur le volet de la recherche, qui est un peu plus fragile, en voyant au développement d'un plan structuré et d'une stratégie de recrutement pour les médecins-chercheurs ainsi que le suivi des plans des carrières académiques des candidats recrutés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 329

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Un amendement devra être apporté à la résolution no 329 afin que la date inscrite sur la résolution soit postérieure au 29 janvier 2016.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

329 : Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la nomination suivante :

- **Dr Mario Roy (# 99-277)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'Hôpital Fleury, avec privilèges en psychiatrie. Dr Roy détiendra également des privilèges à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, mais il devra maintenir sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : MISE À JOUR DES SIGNATAIRES AUTORISÉS À LA RAMQ

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

Le registre des signataires autorisés à la RAMQ a été révisé.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ du CLSC de Bordeaux-Cartierville.

Le registre se lit comme suit :

Dr Dominique Pilon

Dr François Bonneau

Dre Allison Leyla Korany

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Ajouts : Mme Marie-Josée Béliveau

Mme Marie-Eve Mauger

Le registre se lit comme suit :

Mme Marie-Josée Béliveau
Dr Pierre Gfeller
Mme Marie-Eve Mauger
Dre Josée Savoie

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Ajouts : Dr Éric Lalonde
Dr Éric Piette

Le registre se lit comme suit :

Pavillon principal

Dr Guy Beaubien
Dr Louis R. Bégin
Mme Joanne Béland
Mme Marie-Josée Béliveau
Dre Josiane D'Amico
Dr Ronald Denis
Dre Betty Gabay
Dre Sonia Gagnon
Dr François-Xavier Garneau
Dr Pierre Gfeller
Dr Hugues Jeanmart
Dr Éric Lalonde
Dr André Lelièvre
Mme Marie-Eve Mauger
Dr Cao Luan Rémy Nguyen
Dre Nathalie Neveu
Dr Schiller Pierre-Louis
Dr Claude Piette
Dr Éric Piette
Dre Marie-Michelle Robert
Dr Dave Ross
Dr Pierre Rousseau
Dr Érick Schampaert
Dr Stéphan Troyanov
Dr Yves Troyanov
Dr Alain Verdant
Dre Rahel Wolde-Giorghis

Pavillon Albert-Prévost

Dre Christiane Bertelli
Dre Sylvaine De Plaen
Dr Daniel Dumont
Dr Lambert Farand
Dr Sylvain Laniel
Dr Alain Lebel
Dr Jean Leblanc
Dr André Lelièvre
Dr Yvan Pelletier
Dr Samie Edouard Saba
Dre Nathalie Shamlian
Dre Than-Lan Ngo
Dre Rahel Wolde-Giorghis